

Vaccin MMR (rougeole, oreillons et rubéole) : ce que vous devez savoir

Many Vaccine Information Statements are available in French and other languages. See www.immunize.org/vis

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en français et dans d'autres langues. Consultez www.immunize.org/vis

1 Pourquoi se faire vacciner ?

La rougeole, les oreillons, et la rubéole sont des maladies virales qui peuvent avoir des conséquences graves. Avant les vaccins, ces maladies étaient très courantes aux États-Unis, en particulier chez les enfants. Elles sont encore monnaie courante dans de nombreuses régions du monde.

La rougeole

- Le virus de la rougeole provoque des symptômes qui peuvent inclure fièvre, toux, écoulement nasal et yeux rouges et larmoyants, suivis généralement d'une éruption cutanée qui couvre tout le corps.
- La rougeole peut entraîner des infections de l'oreille, de la diarrhée et une infection pulmonaire (pneumonie). Dans de rares cas, la rougeole peut causer des lésions cérébrales ou la mort.

Les oreillons

- Le virus des oreillons cause de la fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires, de la fatigue, une perte d'appétit et des glandes salivaires enflées et sensibles sous les oreilles d'un côté ou des deux côtés.
- Les oreillons peuvent entraîner la surdité, des gonflements au niveau de l'enveloppe cérébrale et/ou de la moelle épinière (encéphalite ou méningite), un gonflement douloureux des testicules ou des ovaires et, dans de très rares cas, la mort.

La rubéole

- Le virus de la rubéole cause de la fièvre, des maux de gorge, une éruption cutanée, des maux de tête et une irritation des yeux.
- La rubéole peut entraîner de l'arthrite chez près de la moitié des adolescentes et femmes adultes.
- Si une femme attrape la rubéole pendant sa grossesse, elle pourrait faire une fausse couche, ou son bébé pourrait naître avec de graves anomalies congénitales.

Ces maladies se transmettent facilement d'une personne à l'autre. La rougeole ne nécessite même pas de contact physique. Vous pouvez contracter la rougeole en entrant dans une pièce qu'une personne atteinte de rougeole a quittée jusqu'à deux heures plus tôt.

Les vaccins et le taux élevé de vaccination ont rendu ces maladies beaucoup moins courantes aux États-Unis.

2 Vaccin MMR

Les enfants doivent recevoir 2 injections du vaccin MMR :

- Première dose : de 12 à 15 mois
- Deuxième dose : de 4 à 6 ans

Les nourrissons qui voyagent à l'extérieur des États-Unis lorsqu'ils ont entre 6 et 11 mois devront recevoir une dose de vaccin MMR avant leur départ. Cela peut offrir une protection temporaire contre l'infection par la rougeole, mais ne confère pas une immunité permanente. L'enfant devrait toujours recevoir 2 doses à l'âge recommandé, pour une protection durable.

Les adultes pourraient aussi avoir besoin du vaccin MMR. De nombreux adultes de 18 ans et plus pourraient être sensibles à la rougeole, aux oreillons et à la rubéole sans le savoir.

Une troisième dose de MMR pourrait être recommandée dans certains cas de survenue des oreillons.

Le fait de recevoir le vaccin MMR en même temps que d'autres vaccins ne comporte aucun risque connu.

Il existe un vaccin combiné appelé **MMRV** qui contient à la fois le vaccin contre la varicelle et le vaccin MMR. Le MMRV est une option pour certains enfants âgés de 12 mois à 12 ans. Il existe une autre fiche d'information sur la vaccination avec le vaccin MMRV. Votre professionnel de santé peut vous donner plus d'informations à ce sujet.

3 Certaines personnes ne doivent pas recevoir ce vaccin

Indiquez à la personne administrant le vaccin si la personne recevant le vaccin :

- Souffre d'allergies graves, potentiellement mortelles.** Il pourrait être conseillé à personne ayant déjà développé une réaction allergique potentiellement mortelle après une dose de vaccin MMR, ou qui souffre d'une allergie grave à l'un de ses composants, de ne pas se faire vacciner. Si vous souhaitez obtenir des informations au sujet des composants du vaccin, adressez-vous à votre professionnel de santé.
- Est enceinte, ou pense qu'elle pourrait l'être.** Les femmes enceintes doivent attendre de ne plus être enceintes avant de recevoir le vaccin MMR. Les femmes doivent éviter de tomber enceintes pendant au moins 1 mois suivant l'injection du vaccin MMR.
- Si la personne a un système immunitaire affaibli** en raison d'une maladie (comme le cancer ou le VIH/sida) ou de traitements médicaux (radiothérapie, immunothérapie, stéroïdes ou chimiothérapie).
- A un parent, un frère ou une sœur ayant des antécédents de troubles du système immunitaire.**
- A déjà souffert d'une maladie qui entraîne facilement des hématomes ou des saignements.**
- A récemment reçu une transfusion ou d'autres produits sanguins.** Il pourrait vous être conseillé de reporter la vaccination MMR de 3 mois ou plus.
- A la tuberculose.**
- A reçu un autre vaccin au cours des 4 dernières semaines.** Des vaccins vivants inoculés à des intervalles trop rapprochés les uns des autres peuvent avoir une moindre action.

- **Ne se sent pas bien.** Une maladie bénigne, comme un rhume, n'est généralement pas une raison pour reporter une vaccination. Une personne modérément ou gravement malade devra probablement attendre. Votre médecin peut vous conseiller.

4 Risques de réaction au vaccin

Tous les médicaments, y compris les vaccins, peuvent entraîner des réactions. Elles sont généralement peu graves et disparaissent spontanément, mais des réactions graves sont également possibles.

Il est beaucoup plus sûr de recevoir le vaccin MMR que de contracter la rougeole, les oreillons ou la rubéole. La plupart des personnes qui reçoivent le vaccin MMR ne développent aucune réaction grave.

Après la vaccination MMR, la personne pourrait éprouver :

Événements mineurs :

- Bras douloureux à cause de l'injection
- Fièvre
- Rougeurs ou éruption cutanée au site d'injection
- Gonflement des ganglions au niveau des joues ou du cou

Si ces événements se produisent, ils commencent généralement dans les 2 semaines suivant l'injection. Ils surviennent moins souvent après la deuxième injection.

Événements modérés :

- Convulsions (sursauts ou regards fixes) souvent associées à de la fièvre
- Douleurs et raideur temporaires au niveau des articulations, surtout chez les adolescentes et les femmes adultes
- Baisse temporaire du nombre de plaquettes sanguines, pouvant entraîner des saignements inhabituels ou des hématomes
- Éruption cutanée sur tout le corps

Des événements graves se produisent dans de très rares cas :

- Surdit 
- Convulsions à long terme, coma ou pertes de conscience
- Lésions cérébrales

Autres problèmes pouvant se produire après cette vaccination :

- Il arrive que des personnes s'évanouissent après des interventions médicales, y compris la vaccination. Rester en position assise ou allongée pendant 15 minutes après la vaccination peut contribuer à éviter une perte de conscience et des blessures dues à une chute. Informez le personnel de santé si vous êtes pris(e) de vertiges ou si vous présentez des troubles de la vision ou un sifflement dans les oreilles.
- Certaines personnes ressentent une douleur au niveau de l'épaule qui peut être plus sévère et durer plus longtemps que la douleur habituelle pouvant se produire après les injections. Cela se produit très rarement.
- Tout médicament peut provoquer une réaction allergique grave. Ces réactions dues à un vaccin sont estimées à environ 1 réaction sur un million de doses, et se produiraient dans les quelques minutes à quelques heures suivant la vaccination.

Comme avec tout médicament, il existe un très faible risque que le vaccin cause des lésions graves, voire le décès.

La sécurité d'emploi des vaccins fait toujours l'objet d'un suivi. Pour obtenir plus d'informations, consultez : www.cdc.gov/vaccinesafety/

5 Que faire en cas de problème grave ?

Quels sont les symptômes à surveiller ?

- Surveillez tous les signes de nature inquiétante, par exemple les signes de réaction allergique grave, une très forte fièvre ou un comportement inhabituel.

Une **réaction allergique grave** comprend des signes tels que : urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficultés à respirer, accélération du rythme cardiaque, vertiges et faiblesse. Le cas échéant, ces réactions se manifestent habituellement quelques minutes à quelques heures après la vaccination.

Que faire ?

- Si vous pensez qu'il s'agit d'une **réaction allergique grave** ou d'une autre urgence qui ne peut pas attendre, appelez le 9-1-1 ou rendez-vous à l'hôpital le plus proche. Sinon, contactez votre prestataire de soins de santé.

Ensuite, cette réaction doit être signalée dans le Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) (système américain de notification des manifestations post-vaccinales indésirables). Votre médecin doit effectuer ce signalement, ou vous pouvez le faire vous-même sur le site Internet du VAERS, à l'adresse www.vaers.hhs.gov ou en composant le 1-800-822-7967.

Le VAERS ne donne pas d'avis médical.

6 Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins

Le National Vaccine Injury Compensation Program (VICP) est un programme fédéral qui a été créé pour dédommager les personnes qui pourraient avoir subi un préjudice causé par certains vaccins.

Les personnes qui pensent avoir subi un préjudice à cause d'un vaccin peuvent se renseigner sur ce programme et sur le dépôt d'une demande d'indemnisation en appelant le 1-800-338-2382, ou en consultant le site Internet du VICP, à l'adresse www.hrsa.gov/vaccinecompensation. La demande d'indemnisation doit être déposée dans le délai imparti.

7 Pour en savoir davantage

- Demandez conseil à votre professionnel de santé. Il pourra vous remettre la notice du vaccin ou vous indiquer d'autres sources d'informations.
 - Contactez le service de santé de votre ville ou de votre État.
 - Contactez les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) (centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies) :
 - Composez le 1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO) ou
 - Consultez le site Web à l'adresse www.cdc.gov/vaccines
- DCH-0454F AUTH: P. H. S., Act 42, Sect. 2126.

Vaccine Information Statement MMR Vaccine

2/12/2018

French

Office use only



French

Pour que le ou les dispensateur(s) de soins médicaux de votre enfant puisse(nt) obtenir les renseignements précis sur son statut d'immunisation, ainsi qu'une évaluation des vaccinations et un calendrier recommandé pour les futures vaccinations, les informations seront envoyées au Bureau d'enregistrement des améliorations des soins médicaux du Michigan (*Michigan Care Improvement Registry*). Quiconque a le droit de demander que son dispensateur de soins médicaux ne fournisse pas les renseignements relatifs aux vaccinations au Bureau d'enregistrement.